

# Formation et COVID 19

## **OBJET : Gestion des formations (COVID 19)**

### **1. Accès au site :**

- Lavage obligatoire des mains de chaque participant au sanitaire puis utilisation de gel hydroalcoolique.
- Port du masque obligatoire à l'entrée pour chaque participant (fourni par le LIDAL si absence).
- Prise de température. Cf point N°4.
- Respecter les distanciations physiques (1m50 minimum).
- Se rendre un par un dans la salle de formation, le formateur placera les participants.

### **2. Organisation de la formation**

- En amont, la salle de formation et les sanitaires sont désinfectés (chaises, tables, poignées de porte, etc.) et aérés.
- Nombre maximum de places autorisées dans la grande salle : 8 personnes.
- Inter-distance de 2 m entre les places assises.
- Un gobelet, une bouteille d'eau, un flacon de gel hydroalcoolique et un stylo seront remis par personne et à conserver tout au long de la formation. Le stagiaire peut amener sa boisson s'il le souhaite.
- Port du masque obligatoire pour tous les participants et le formateur.
- Le café sera servi par le formateur, la porte de sortie sera ouverte et fermée par le formateur. Interdiction aux stagiaires de fréquenter la salle de pause du LIDAL.
- Respecter le sens de circulation donné par le formateur.

### **3. Pause et repas**

- Frigo et micro-ondes interdits. Chaque participant doit amener un repas froid.
- Le repas se fera en extérieur si beau temps, 2 tables en bois à dispositions, 4 personnes par table. Dans le cas contraire, le repas sera pris dans la salle de formation.
- Lors les pauses, l'ensemble des participants doit quitter la salle sous le contrôle du formateur. Se laver les mains à la sortie et en entrant dans la salle (Cf point N°1). La salle doit être aérée à chaque pause

#### 4. Signalement des personnes symptomatiques

- Au début de la formation, chaque participant devra se soumettre à contrôle de température réalisé par le formateur. Si la température est supérieure ou égale à 38°C, le stagiaire sera renvoyé chez lui et son supérieur hiérarchique sera averti.
- En présence d'une personne développant des symptômes lors de la formation (toux, fièvre), le formateur exclura le stagiaire et son supérieur hiérarchique sera averti.

D'une manière générale, rester chez soi en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires et contacter votre médecin traitant voire le 15 si symptômes graves.

Ces dispositions sont nécessaires pour pouvoir continuer une activité sereine en toute sécurité.

**Samuel ARNAUD**  
*Chargé de mission sécurité*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Samuel'.